

GERMANESIMO E STORICISMO

DI ERNESTO RENAN

SAGGIO INEDITO DI GEORGES SOREL

(Contin. e fine: v. fasc. preced., pp. 358-67)

VI.

Aucune partie de *La réforme intellectuelle et morale* ne me semble avoir été moins bien comprise que celle dont Renan était très probablement le plus satisfait, celle où il s'occupe de l'instruction publique. Il demandait pour les Universités la liberté la plus absolue de parole, tandis qu'il était disposé à confier au clergé l'école de la campagne; un tel plan parut voisin de l'extravagance à beaucoup de Français, habitués à regarder une société comme une addition d'hommes d'un même type; on lui a reproché de vouloir réserver la vérité pour une petite élite de penseurs, en condamnant les masses à l'erreur. Si l'on veut discuter utilement les idées émises par Renan sur ce sujet, il faut laisser complètement de côté les abstractions, pour déterminer, d'une façon aussi exacte que possible, les données pratiques qui servent de base à sa doctrine.

L'enseignement primaire est un apprentissage, grâce auquel les nouvelles générations reçoivent communication des procédés, contrôlés par une longue expérience, qui permettent à un homme moyen de résoudre sans hésitations les questions de la vie vulgaire. Lorsque Renan parle d'enseignement supérieur, il a presque toujours exclusivement, en vue des études où un rôle directeur appartient à quelqu'une de ces spéculations que notre intelligence fabrique pour se représenter des mystères du monde. Les systèmes relatifs à l'évolution des êtres vivants, aux parentés des langues, aux mythologies primitives, aux institutions archaïques de l'Europe, aux développements historiques, aux destinées des religions, etc., n'ayant aucune prise directe sur la réalité, ne sauraient être ni dé-

montrés ni réfutés. Ils exercent une influence énorme sur notre travail scientifique, parce que chaque manière de spéculer suggère des orientations particulières pour la recherche du réel. — L'enseignement primaire a atteint ses fins essentielles, s'il a produit chez les hommes qui ne sont pas appelés à sortir de son domaine, une façon uniforme de raisonner, la confiance dans l'efficacité des règles recommandées, un instinct conservateur capable de maintenir les usages les plus utiles; mais l'enseignement supérieur ne prospère que par la personnalité, le doute, l'invention. — Du premier on pourrait dire qu'il est social, au sens le plus strict du mot, puisqu'il cherche à soumettre l'individu à des formes consacrées par la société; du second on pourrait presque dire qu'il est monarchique. En définitive, ce qui constitue les véritables trésors de l'enseignement supérieur, n'est point formé, comme l'ont cru tant de détracteurs de Renan, de vérités dogmatiques, dont celui-ci, dans son orgueil aristocratique, aurait voulu soustraire la connaissance à l'enseignement populaire.

Deux ordres si différents doivent demeurer rigoureusement séparés. Lorsqu'on essaie d'introduire la libre critique, qui convient à la spéculation, dans ce qu'on a le droit de nommer le *pragmatisme primaire*, on dissout ce que l'apprentissage scolaire avait introduit de social dans les âmes. A cette sophistication conviennent assez bien ces remarques de Renan, dans lesquelles il est facile de reconnaître une anticipation de doctrines que William James a rendues célèbres: « Il ne faut pas toucher imprudemment à l'équilibre délicat du milieu où vit l'humanité . . . Tout préjugé est une erreur, et pourtant l'homme à préjugés est bien supérieur à l'homme nul et sans caractère que notre siècle indifférent a produit. Tout abus est blâmable, et cependant la société ne vit que d'abus . . . Toute forme religieuse est imparfaite, et pourtant la religion ne peut exister sans formes . . . Le philosophe qui, frappé du préjugé, de l'abus, de l'erreur contenue dans la forme, croit posséder la vérité en se réfugiant dans l'abstraction, substitue à la réalité quelque chose qui n'a jamais existé. Le sage est celui qui voit à la fois que tout est image, préjugé, symbole, et que l'image, le préjugé, le symbole sont nécessaires, utiles et vrais » (1).

C'est en vue de ce pragmatisme que Le Play recommandait la collaboration intime des vieilles familles rurales, du clergé paroiss-

(1) RENAN, *Questions contemporaines*, page 414-415.

sial et de l'instituteur qu'il avait observé dans l'Allemagne du Nord. Il approuvait fort les catholiques allemands d'avoir, à l'exemple de leurs compatriotes protestants, confié assez généralement leurs écoles à des maîtres laïques, au lieu d'avoir appelé des congrégationnistes comme leurs corréligionnaires se croyaient tenus de le faire chez nous; personne ne croira que le système français eût été imaginé pour améliorer l'apprentissage intellectuel des enfants du peuple; mais les chefs du *parti catholique* le jugeaient favorable à leurs intérêts. Le Play était fort étranger à des considérations de parti. La lettre qu'il écrivit le 24 septembre 1869 au Père Hyacinthe, montre bien clairement le fond de son âme; lorsque ce prédicateur quitta le couvent des carmes, Montalembert, Cochin, de Broglie, monseigneur Dupanloup furent alterés, en pensant que les meneurs de la majorité du *parti catholique* profiteraient de ce scandale pour accabler leur petit groupe; Le Play engageait le moine révolté à ne pas s'effrayer des tendances qui domineraient le monde religieux. « A une époque, lui disait-il, où la société se détraque de toutes parts, sous l'influence de l'esprit de la Révolution, il est bien à désirer que l'Eglise catholique... ne fournisse pas à cet esprit de nouveaux aliments, en substituant un absolutisme antichrétien à l'autorité légitime de la grande époque du christianisme⁽¹⁾. Mais si les pouvoirs ecclésiastiques, cédant momentanément à l'erreur de quelques-uns, vous interdisaient de parler au nom de l'Eglise, je crois entrevoir que votre mission serait loin d'être interrompue »⁽²⁾.

Renan a certainement puisé dans *La réforme sociale en France* l'idée de placer l'école de campagne sous le contrôle du curé de la paroisse. Pour bien comprendre la signification de son emprunt, il faut se rappeler que Le Play, ayant cru trouver des modèles excellents de l'organisation de la famille, du travail et de la Cité chez des peuples religieusement séparés de Rome, a été conduit à émettre souvent des opinions que les théologiens orthodoxes ont eu le droit de regarder comme contaminées de *venin protestant*. Ainsi, d'après lui, la hiérarchie catholique n'est jamais parvenue à corriger les mauvais usages du clergé dans les pays où elle a joui d'une protection complète des gouvernements; le régime qui assure mieux la prospérité de la civilisation chrétienne est celui de la

(1) Renan se demandait si l'épiscopat arriverait à triompher du journalisme catholique qui était devenu l'instrument principal de « la réaction catholique » (*Essais de morale et de critique*, pages 163-165).

(2) *Grande revue*, 25 décembre 1913, page 730.

concorrence des cultes (1); il n'était pas favorable au développement des instituts monarchiques qui lui semblaient condamnés à se corrompre fatalement. Renan aurait désiré que l'Eglise, entrant résolument dans la voie des imitations protestantes, discrètement indiquée par Le Play (2), adoptât une discipline quasi-luthérienne. Il supposait, tout d'abord, supprimé le *parti catholique*, qui, en apportant la division dans le monde scolaire, gêne beaucoup l'enseignement des données pragmatiques; le clergé se serait voué, d'une façon complète, à des fonctions sociales suivant les intentions des législateurs civils; dans chaque village, un curé marié aurait donné l'exemple d'une famille bien réglée et consacré à l'éducation populaire le temps qu'il employe à reciter son bréviaire. Renan pensait que les transformations pourraient se réaliser assez facilement après le schisme dont il a été question plus haut.

Tout le monde admettra, sans peine, que l'Eglise peut accroître très sensiblement l'efficacité de l'instruction donnée au peuple, si elle s'applique à renforcer la confiance que les élèves doivent avoir dans leur maître; mais Renan va jusqu'à dire qu'on ne saurait aboutir à des bons résultats sans le concours du clergé; cette affirmation paraît singulière aujourd'hui au lecteur français, habitué à une législation qui a supprimé toute immixtion ecclésiastique dans l'enseignement primaire. Je crois que pour expliquer l'attitude de Renan, il faut se reporter à ce que Proudhon avait écrit, dix ans auparavant, pour défendre un projet de Concordat, aux termes duquel les prêtres auraient été chargés d'exposer les « principes de la Justice et de la Morale, conformément à la doctrine de la Révolution », en la combinant avec une interprétation allégorique des dogmes traditionnels. Plein d'admiration pour l'esprit critique de Sainte-Beuve, Renan n'a pu manquer d'attribuer une grande autorité à Proudhon, après que Sainte-Beuve eut consacré au théoricien révolutionnaire une étude sympathique en 1865; il

(1) Bien de fois, il a déclaré que la révocation de l'édit de Nantes fut un grand malheur pour le catholicisme; il engageait les théologiens catholiques à ne pas se livrer à des polémiques ardentes contre les dissidents; il estimait que l'esprit de prosélytisme aveuglait d'ordinaire assez le clergé pour l'empêcher de comprendre les vraies positions de réformes sociales à accomplir.

(2) Il est remarquable qu'après la guerre Le Play ait été encore moins *clérical* qu'il ne l'était en 1864; ainsi en 1872 il écrivait que « la déchéance des grandes nations catholiques est un fait accompli ».

me parait donc vraisemblable que Renan, avant de composer *La réforme intellectuelle et morale*, a dû lire *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*; il est impossible qu'il n'eut pas été extrêmement frappé de ce qui suit:

« La nation française n'a point été préparée au régime de la pure morale par une préparation protestante, et si l'on veut éviter une rechute déplorable en mysticisme et même en superstition, le moyen le plus efficace est de conserver, autant que les principes de la Révolution le permettent, le ministère ecclésiastique . . . L'Allemagne protestante a effectué, en trois siècles, son passage du catholicisme orthodoxe à la morale philosophique, sans qu'il en soit résulté pour les masses de perturbation sérieuse; . . . en France . . . le catholicisme . . . n'a reçu sa première secousse (je parle toujours pour les masses) que vers 1830 . . . Depuis cette époque le libertinage (1) a été croissant et les mœurs se sont affaïssées avec la foi. Des novateurs de toute sorte se sont mis à parler de culte nouveau, de mystères, de miracles; en ce moment la faveur est aux manifestations médianiques. Je pense donc qu'il y aurait un réel avantage, pour l'instruction et la moralisation du peuple, à conserver, dans les termes et aux conditions indiquées dans le texte, la symbolique chrétienne. Ce serait révolutionner à la fois les esprits et les consciences, sans passer par le protestantisme et sans se perdre dans le dévergondage des illuminés et des thaumaturges. La Révolution, vigoureusement conduite, peut opérer heureusement cette traversée. Hors de là, je ne vois de salut que dans la dictature et la terreur » (2).

En présence de ces déclarations péremptoires de Proudhon, Renan avait bien le droit de se croire autorisé à regarder le concours du clergé catholique comme indispensable pour assurer au peuple un enseignement primaire utile.

VII.

Dans la philosophie moderne convergent toutes les spéculations que peuvent suggérer les études les plus diverses qui portent sur

(1) Proudhon employe ce mot dans le sens ancien: « licence d'esprit qui rejette les croyances religieuses ».

(2) PROUDHON, *La Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, tome V, pages 342-344.

des matières physiques et historiques⁽¹⁾. L'enseignement supérieur, tel que j'ai essayé de le définir plus haut d'après Renan, est bien moins utile en nous fournissant une masse imposante de connaissances qu'en nous donnant le goût, la force et l'habitude de nous mouvoir, à notre aise, dans les régions de la spéculation. L'expérience apprend que l'homme n'acquiert les facultés philosophiques, nécessaires pour ce voyage, qu'en travaillant familièrement avec des maîtres qui possèdent au fond l'art de passer, sans efforts, de la science à la spéculation et de la spéculation à la science. La grande question est, en définitive, de nous entraîner à la *liberté raisonnable* pour laquelle le vulgaire n'éprouve que de l'horreur⁽²⁾. C'est à cause de cela que Renan blâmait l'établissement de l'École polytechnique, dont le but unique est de faire apprendre à ses élèves des théories parfaitement arrêtées; il n'attendait aucun bien des Universités que voulait fonder le *parti catholique* avec l'intention avouée de cacher à une clientèle de jeunes gens riches la valeur des doctrines qui sont suspectes aux théologiens; il attachait, au contraire, une grande importance au *privatdocentisme*, qui permet à tous les hommes distingués de produire en public des idées nouvelles.

La liberté de la spéculation est gravement compromise, lorsque les maîtres, sortant de leur microcosme universitaire pour devenir des hommes politiques, sentent peser sur leur pensée une part de la responsabilité de l'ordre social. Renan a observé que la révolution de 1830, en assurant au pouvoir les amis de Cousin, a été très funeste à ce brillant professeur⁽³⁾. « Le propre du philosophe est de ne pas songer aux conséquences, ou, pour mieux dire, d'élever la spéculation à cette hauteur où toute conséquence mauvaise . . . ne se présente même pas à la pensée . . . La philosophie n'est pour lui qu'épique de l'univers; le vrai mot dont il aime à désigner ses spéculations, est celui de l'antiquité: *placita*, ce qui lui a plu, le point de vue que, entre mille autres, il a préféré⁽⁴⁾ . . .

(1) Renan dit que la philosophie doit aujourd'hui devenir *servante* (*Essais de morale et de critique*, page 81).

(2) Hegel a groupé la philosophie, la religion et l'art dans la sphère de l'esprit libre: le vulgaire déteste l'art au moins autant que la philosophie et dans la religion ne voit guère que des rites dont il ne cherche à comprendre ni la beauté, ni le sens profond.

(3) RENAN, *Essais* etc., page 72, et *Feuilles détachées*, page 296.

(4) Il ne faudrait pas interpréter trop littéralement ce texte et en conclure que pour Renan la spéculation est une pure fantaisie: le mot *placita* s'entend le plus souvent, d'ailleurs, d'une approbation raisonnée.

Aux yeux des philosophes, l'humanité se compose de quelques individus exceptionnels, préservés des tentations et des malentendus où tombe la foule (1); mais pour le politique il n'en est point de la sorte . . . Il doit se résigner à traiter avec la médiocrité d'esprit: il doit composer avec elle et lui faire des concessions . . . Chaque doctrine, il doit l'accepter, non parce qu'elle lui paraît plus scientifique, plus rapprochée de la vérité, mais plus accommodée aux circonstances, plus utile pour sa fin » (2). Cousin, par exemple, croyait que son éclectisme s'imposait à ses contemporains, parce que, d'après lui, il convenait mieux que tout autre système au régime représentatif (3). « En Allemagne, au contraire, la pensée naît inoffensive, étrangère aux choses de ce monde » (4).

Il n'est pas probable que nous imitions jamais, sur ce point, l'exemple de nos voisins; nous croyons, en effet, faire preuve d'une logique supérieure à celle des autres peuples, en ne laissant aucune théorie dans le domaine de la pure spéculation; c'est pourquoi l'Eglise et tous nos gouvernements ont cru devoir surveiller de très près l'enseignement supérieur. Des journalistes décorés de titres universitaires renforcent, autant qu'ils peuvent, les illusions de notre génie national dans les milieux démocratiques, qu'éblouit leur verbiage; en annonçant impudemment à des gens de faible culture que la science travaille à ruiner, d'une façon définitive, la réaction cléricale, ces sophistes acquièrent une réputation lucrative; les portes du parlement s'ouvrent sans grande peine devant ces conseillers de la conscience populaire. Renan espérait que le prosélytisme démagogique et irreligieux disparaîtrait de nos Universités, lorsque des réformes sérieuses de leur organisation auraient favorisé la naissance d'un esprit de corps puissant dans leur personnel; il lui semblait, en effet, impossible que maîtres et disciples ne préférassent pas alors l'approbation de quelques juges naturels des compétences au braiement admiratif d'innombrables ânes; mais la politique radicale donne trop de profits pour que le sentiment de l'honneur corporatif puisse atteindre chez nous une force assez grande pour dominer les intérêts matériels de nos universitaires.

(1) On pourrait dire que les Universités ont pour but social principal de grouper ces individus exceptionnels en une île.

(2) RENAN, *Essais* etc., pages 73-74.

(3) RENAN, *Essais* etc., page 76.

(4) RENAN, *Essais* etc., page 78.

Depuis 1871 notre enseignement supérieur s'est orienté dans un sens tout différent de celui que souhaitait Renan. Ceux des professeurs qui ne font de politique bourrent la tête de leurs élèves de connaissances minutieuses, afin qu'ils ne soient jamais embarrassés pour répondre à des examinateurs; l'esprit de spéculation est éteint plus qu'il ne l'a peut-être été jamais chez nous; lorsque nos savants veulent faire preuve de hardiesse, ils énoncent trop souvent des paradoxes aussi vains que ceux du Père Hardouin (1).

VIII.

En disant que Renan était royaliste, on emploie une formule abstraite qui ne donne aucune indication précise sur les enseignements politiques de *La réforme intellectuelle et morale*. Il y avait, en effet, vers la fin du règne de Napoléon III, des manières fort différentes d'être royaliste, de même qu'il existait à cette époque plusieurs catholicismes ennemis, — celui du groupe de Montalembert, par exemple, étant regardé comme assez voisin de l'hérésie par Monseigneur Pie (2). Je suis persuadé qu'à l'heure actuelle aucun royaliste en France n'accepte les thèses que Renan proposait sur l'essence de la constitution monarchique. Déjà en 1871 Renan aurait pu être appelé un *homme ancien*, attendu que les tendances fondamentales de son esprit étaient celles d'un monde auquel le Second Empire se flattait d'avoir supprimé tout espoir: sa pensée n'était parfaitement intelligible que pour des personnes plus âgées que lui, qui avaient, durant leur jeunesse, pris une part active au renouvellement romantique des valeurs; Renan reconnaissait lui-même si bien son isolement qu'il croyait la France peu capable de comprendre les raisons sur lesquelles sa philosophie historique fondait la *légitimité*. Les explications qui suivent, me paraissent suffisantes pour faire voir l'originalité de cette théorie.

Que la cité antique fût gouvernée par la masse des citoyens, ou par un groupe plus ou moins restreint de familles patriciennes,

(1) « Quand les jésuites veulent être hardis, dit Renan, ils aboutissent aux folies ridicules du Père Hardouin » (*Nouvelles études d'histoire religieuse*, page 462). Le Père Hardouin, mort en 1729, prétendait démontrer que presque tous les ouvrages de l'antiquité classique avaient été composés par des moines du Moyen-Age.

(2) Monseigneur Pie, évêque de Poitiers, mort cardinal, fut le plus grand écrivain de l'Eglise de France au XIX.^e siècle.

ou par un tyran, la volonté du citoyen devait s'incliner devant les caprices du souverain; les philosophes essayaient de rendre cette servitude acceptable en imaginant des procédés plus ou moins fantaisistes pour amener le souverain à être raisonnable; ils disaient ensuite que l'homme sage se fait honneur de suivre les prescriptions de la raison (1). Dans les sociétés modernes, issues du germanisme, le postulat est que l'ordre doit être réglé de façon à rendre possible une très large liberté de l'individu; l'autorité descend du ciel des Idées platoniciennes pour devenir une simple contingence historique; son activité est justiciable de la psychologie qui sert à expliquer la conduite des gens honorables. Les relations qui existent entre les chefs d'État et les régnicoles ressemblèrent à des relations du droit civil; mais il ne faudrait pas raisonner sur des rapports en partant des principes des *romanistes*, qui ont créé dans les écoles de jurisprudence un droit prosaïque, hérissé de dialectique, dont les solutions prennent l'allure de vérités absolues: nous sommes ici sur le terrain d'un *droit barbare*, plein de symboles, combinant des analogies plutôt que des syllogismes, dont les solutions prétendent seulement correspondre à une utilité assez probable.

Dans les pays où existe la *légitimité*, la couronne appartient à une famille qui, ayant été « en quelque sorte séquestrée au profit de la communeauté » (2), a renoncé « à tout intérêt privé qui ne serait pas conforme à l'intérêt de la nation » (3); qui s'engage à respecter scrupuleusement les règles de l'hérédité, afin d'éviter le danger des successions ensanglantées, qui ont ruiné tant d'empires (4); qui assure la continuité de la politique, comme elle assurerait la conservation d'un domaine de glorieux ancêtres.

Les écrivains qui construisent des mondes imaginaires avec des concepts ne voient pas pourquoi un tel régime ne pourrait pas se constituer, dès que les hommes d'État auraient résolu d'imiter les modèles offerts par les monarchies prospères; mais l'histoire a montré que les pouvoirs absolus auxquels ont souvent abouti les

(1) Aristote en plaçant le régime des *lois* au-dessus de celui des *décrets*, paraît regarder la coutume comme supérieure à la volonté du souverain; mais comment forcer celui-ci à respecter la coutume?

(2) RENAN, *Questions contemporaines*, pages 16-17. Renan emploie encore une analogie juridico-économique curieuse: « retirer la souveraineté au peuple pour l'hypothéquer sur un domaine spécial ».

(3) RENAN, *Questions contemporaines*, page 396.

(4) RENAN, *Questions contemporaines*, page 14.

guerres civiles à des époques de haute civilisation, n'ont pu devenir des royautés légitimes⁽¹⁾; dans une étude publiée en 1869 sur *La monarchie constitutionnelle en France*, Renan avait écrit: « De telles royautés ne se sont fondées que par la particulière dureté et hauteur de la race germanique aux époques barbares et inconscientes, où l'oubli est possible et où l'humanité vit dans les ténèbres mystérieuses qui fondent le respect ». On pouvait cependant se demander, en 1871, si la Révolution ne devrait pas être assimilée au début de l'un des *ricorsi* de Vico; Napoléon avait fait tant de choses prodigieuses qu'il ressemblait passablement à un fondateur de l'antiquité héroïque⁽²⁾; aussi Renan n'était-il pas éloigné de supposer que les Bonapartes pourraient fonder une nouvelle dynastie française, — qu'il n'aurait probablement pas toutes les qualités de la maison capétienne, la Révolution n'ayant pas renouvelé le monde d'une façon aussi radicale que l'avait renouvelé le Haut Moyen Age.

Il faut évidemment que le chef de la famille suprême possède à un degré exceptionnel l'*animus domini*, pour qu'il puisse agir en véritable roi légitime. « Il semble, dit Renan, qu'une nécessité bizarre oblige toutes les dynasties royales de l'Europe à s'appuyer sur un titre germanique, comme si le sérieux de cette race était nécessaire pour donner aux sociétés modernes leur assise et leur solidité »⁽³⁾. Ce phénomène tient, sans doute, à ce que les princes de souche germanique sentent d'une manière particulièrement vive leur droit de propriété. Les Bourbons-Orléans paraissent avoir été à peu près étrangers à cette pensée germanique⁽⁴⁾; aussi le comte de Chambord n'avait-il peut-être pas tort de les croire peu capables d'exercer la fonction royale; Renan ne les prend pas trop au sérieux dans *La réforme intellectuelle et morale*.

(1) Renan cita pour illustrer cette thèse les aventures des Visconti et des Sforza.

(2) Proudhon a observé qu'en 1814 Napoléon était, dans l'esprit des masses, le souverain légitime de la France (*De la guerre et de la paix*, livre I, chap. 4).

(3) RENAN, *Essais de morale et de critique*, page 254.

(4) En 1831 la princesse Marie, fille de Louis-Philippe, faisait profession de républicanisme (CUVILLIER-FLEURY, *Journal intime*, tome I, page 340). La fuite de Louis-Philippe en 1848 démontra que ce roi constitutionnel n'avait pas grande confiance dans son droit. — Nous avons vu, il y a quelques années, la reine Amélie de Portugal, après l'assassinat de son mari, appeler au pouvoir les hommes qui allaient livrer le pays aux républicains.

« L'histoire démontre, suivant Renan, que la supériorité de la civilisation moderne sur celles de l'antiquité tient à ce que la royauté n'a été durant des siècles, parmi nous, qu'une grosse métrairie, envers laquelle on était quitte une fois qu'on s'était libéré des redevances établies par les bonnes coutumes ou consenties par les états » (1). Le droit public qui correspond à une telle analogie économique, a pour base des conventions passées entre le chef général du pays et des espèces de fermiers à baux perpétuels. Des territoires, des corporations, des familles puissantes s'assurent la faculté d'agir suivant leur volonté, dans une mesure plus ou moins étendue, en s'engageant à rendre au roi des services bien déterminés (2). Celui-ci ne peut rien changer aux vieux privilèges sans le consentement des privilégiés. De là résulte un régime de discussions, de compromis, de lentes transformations accomplies suivant les besoins du jour et dont le terme final ne saurait être mieux déterminé d'avance que ne peut être déterminé le terme des progrès économiques (3).

La royauté médiévale n'exécutait pas grande besogne directement; Renan estime que cette faiblesse était bienfaisante; il s'étonne du fanatisme gouvernemental dont firent preuve les hommes politiques *progressistes* avant 1848. « L'école libérale de 1830, en rêvant une royauté républicaine, au lieu de fonder une royauté limitée, gouverna en réalité plus que personne . . . La vraie conduite libérale eût été de rendre à l'individu le plein pouvoir d'exercer son action pour le bien et pour le mal dans la limite où le droit des autres n'est pas violé, de laisser les corporations, les associations, les réunions de toute espèce s'établir, de créer ainsi entre les hommes de liens différents de ceux de l'État. On suivit une voie toute opposée: le grand reproche que l'opposition adressa au gouvernement, fut de ne pas assez faire, c'est-à-dire évidemment de ne pas assez gouverner » (4). Le Second Empire donna satisfaction à ce desir d'être fortement gouverné qu'avaient les Français.

(1) RENAN, *Essais* etc., page 40.

(2) Renan dit qu'à côté du roi ancien existaient « de vrais républicains » (*Questions contemporaines*, page 15). Je crois que c'est à Louis Veuillot qu'est due la formule: « le roi protecteur des républiques français ».

(3) Renan estimait que, si nous avions gardé l'esprit germanique, l'obtention de tels privilèges à des époques reculées aurait pour l'époque présente plus de valeur que n'en ont les révolutions de 1789 et de 1830 (*Essais*, page 37).

(4) RENAN, *Questions contemporaines*, page 60.

L'esprit ne saurait ainsi placer l'État dans cette position modeste qui le rend semblable à un domaine rural, si le germanisme n'avait brisé le monde romain en nombreux États sérieusement indépendants. Dès qu'une domination imitée de la domination romaine paraît être en voie de se réaliser par les armes, surgit l'idée d'un droit public universel, absolu, susceptible d'être aperçu d'avance, au moins dans ses grandes lignes, par la raison. Le maître militaire dont la puissance a un aspect césarien, prétend imposer autour de lui la vérité éthique que formulent les penseurs de sa chancellerie. La France avait échappé à cette servitude impériale en 1815, parce qu'une « pression de l'étranger, légitime en son principe, puisque la république européenne possède . . . le droit d'amphictyonie », ramena « la France à la pure notion de la royauté » (1). Malheureusement ni la Restauration ni ses adversaires ne comprenaient cette notion de la Royauté.

La royauté dont Renan nous a esquissé la théorie, aurait eu besoin d'être assistée par une aristocratie possédant des qualités qui ne se rencontrent que très exceptionnellement dans la noblesse française. Celle-ci dont l'esprit est « léger et lourdement conservateur, frivole et routinier » (2), n'est plus guère qu'un meuble décoratif pour les salons. Renan pensait à des familles qui fières d'avoir fourni des hommes illustres aux industries, aux lettres, aux magistratures, ont acquis quelque chose du génie féodal de seigneurs médiatisés. Dans cette classe le gouvernement trouve des fonctionnaires-nés, qui ont une situation morale trop forte pour que les légistes, placés à la tête des services publics, puissent les traiter en commis obligés d'acheter leur avancement par des excès de zèle. Ils peuvent donc, au grand avantage de tout le monde, remplir leur emploi avec une indépendance que ne donne aucune loi protectrice des grades; ayant d'ordinaire peu de goût pour les détails méticuleux de l'administration, ils laissent volontiers à l'homme de talents la liberté dont il a besoin pour travailler avec fruit: on ne rencontre jamais chez eux cette morgue du parvenu qui se venge sur les citoyens inoffensifs des humiliations qu'il a subies durant son apprentissage bureaucratique. Personnellement intéressés au maintien d'un ordre social plein de germanisme, ils contribuent à défendre « les privilèges des individus, à limiter le pouvoir, à

(1) RENAN, *Questions contemporaines*, pages 19-20.

(2) RENAN, *Essais* etc., page 4.

préservier les temps modernes de cette notion exagérée de l'État qui fit la ruine des sociétés antiques ». C'est en resserrant ainsi, en quelque sorte, la royauté qu'une noblesse remplit, suivant Renan, sa principale mission historique: — mission à laquelle manqua totalement la noblesse française (1).

Les docteurs scolastiques ne purent rien comprendre de cette royauté qu'Aristote n'avait pas prévue. Les écrivains de la Renaissance « reprennent, soit sous forme républicaine, soit sous forme absolutiste, le principe de l'État à la manière grecque ou romaine » (2); sur l'expérience brillante du XVII.^e siècle se fonda une conception de la tyrannie de droit divin qui fut fatale à la Restauration: Renan s'indignait contre « le concert des esprits superficiels » qui, dix ans avant la guerre, vantaient encore le gouvernement de Louis XIV comme « le type idéal de notre histoire » (3). De tous les passages où il a parlé de ce régime, le plus caractéristique est probablement le suivant que j'emprunte à un article publié dans les *Débats* du 28 août 1860 sur le *Port-Royal* de Sainte Beuve.

« Port-Royal s'élève au milieu du XVII.^e siècle comme une colonne triomphale, comme un temple en l'honneur de la force virile et de l'universel sacrifice à la vérité . . . Les religieuses de Port-Royal ont plus fait que les évêques, plus fait que l'Église gallicane, plus fait que le pape: elles ont sauvé la conscience. Avec son sérail insolemment étalé à la face de la chrétienté, Louis XIV mit, autant qu'il dépendait de lui, la moralité française à deux doigts de celle de l'Orient. Heureusement des femmes lui résistèrent. Ce mot admirable: *Le roi peut faire des princes du sang* (4), *il pourra faire des martyrs*, est la revanche de la femme française sur l'insulte qu'elle a reçue à Versailles. Port-Royal est de la sorte la seule opposition à l'intérieur qu'ait rencontrée Louis XIV tout-puissant, la seule voix qui ait protesté contre les envahissements de l'administration sur le domaine de l'esprit. Ceux qui pensent

(1) RENAN, *Essais* etc., page 3. Il dit ailleurs: « L'importance exagérée de la cour dans l'ancienne France amena une véritable perversion des idées. Versailles fut pour la noblesse le tombeau de toute vertu » (*Questions contemporaines*, page 22).

(2) RENAN, *Questions contemporaines*, page 8.

(3) RENAN, *Nouvelles études d'histoire religieuse*, page 486 (Ceci est tiré d'un article du 30 août 1860 sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve).

(4) Allusion à la légitimation des enfants naturels de Louis XIV.

que Richelieu et Louis XIV ont engagé notre pays dans une voie qui devait aboutir à la Revolution et ultérieurement à une série de hasards sans issue, ne peuvent priser trop haut l'école qui a donné à la France les seuls caractères qui n'aient pas fléchi devant l'universelle fascination d'un pouvoir plein de séductions dans le présent et de périls dans l'avenir » (1).

En 1871 beaucoup de royalistes n'étaient pas éloignés d'accepter une bonne partie de ces appréciations de Renan, parce qu'ils avaient lu dans *Le Play* que les plus graves désordres dont souffre notre pays, remontent au gouvernement personnel de Louis XIV. Mais, à l'heure présente, des propagandistes de l'idée monarchique dont l'autorité paraît indiscutée dans leur parti, rêvent une restauration qui ferait reparaître, autant que cela serait possible, les temps de Madame de Pompadour. Les paroles de la religieuse de Port-Royal, si admirées de Renan, doivent avoir, pour de tels royalistes, une résonnance protestante, germanique ou barbare (2). Renan ne saurait être désormais comptés parmi les inspireurs du royalisme français (3).

IX.

Il résulte clairement de tout ce qui précède que *La réforme intellectuelle et morale* mérite d'occuper un rang très élevé dans la littérature française, parce qu'elle explique, d'une façon souvent heureuse, les raisons profondes de l'ordre social traditionnel. Les projets de législation que Renan y préconisait, sont devenus si manifestement inactuels que l'esprit des lecteurs d'aujourd'hui ne saurait plus être influencé par des préoccupations politiques, alors que les passions de parti, qui troublaient tout le monde en 1871, avaient jadis obscurci la véritable signification du livre. Le profit que nous pouvons tirer maintenant de *La réforme intellectuelle et morale* est donc beaucoup plus considérable que celui que pouvaient en tirer les hommes auxquels Renan adressait ses conseils, il y a une quarantaine d'années.

(1) *Nouvelles études* etc., pages 466-467.

(2) Ces trois épithètes sont souvent regardés comme à peu près synonymes par les journalistes monarchistes actuels.

(3) Charles Maurras n'est pas de cet avis (*L'Action française et la religion catholique*, pages 188-199); mais il ne m'a pas convaincu.

Le cours actuel de l'histoire menace d'engloutir tout ce qui demeure encore d'une civilisation que Renan admirait; le moraliste se demande avec angoisse si du fond de la conscience contemporaine monte quelque système de solides vertus qui puisse remplacer le système que Renan nommait germanique: le philosophe doit s'attacher avec opiniâtreté à sauver le souvenir de ce qui a eu une grande valeur dans l'âme de nos pères, afin que la nouvelle génération ne soit pas condamnée à errer, sans être éclairée par l'expérience de passés glorieux. Je ne crois pas que l'on puisse espérer donner une nouvelle interprétation de l'histoire moderne qui soit vraiment digne du sujet, si on ne tient largement compte des réflexions de Renan; le philosophe ne saurait rien faire de grand lorsqu'il ne trouve pas autour de lui de très nombreux collaborateurs dont les ardentés sympathies lui inspirent assez de courage pour qu'il accepte le fardeau écrasant d'une grande doctrine; c'est pourquoi mon ami Mario Missiroli mérite la reconnaissance des hommes qui poussent à l'avenir pour avoir produit devant le public intelligent de l'Italie (1), un chef d'œuvre dont l'étude s'impose à l'heure présente d'une manière impérieuse.

Boulogne-sur-Sein
mai 1915.

GEORGES SOREL.

(1) Come si è detto, la traduzione italiana che il Missiroli doveva fare del libro del Renan, non fu poi pubblicata (*Nota di B. C.*).